

en a pris, car les chiffres de ce recensement officiel démontrent éloquemment l'inanité des efforts de ces adversaires de l'Eglise. Il en résulte en effet que la population protestante, en Italie, ne comprend que 24,599 individus, et dans ce total est comprise le secte Vaudoise qui compte à elle seule 11,611 adhérents. Cette secte, fort antérieure à la prétendue réforme, se rencontre dans quelques vallées du Piémont. On sait qu'au moyen âge elle troubla plusieurs des contrées méridionales de la France.

Depuis plus de vingt ans que la propagande protestante n'épargne aucun effort pour faire pénétrer l'hérésie en Italie, on a obtenu à peine neuf mille apostasies. Certes c'est un grand malheur aux yeux de la foi, mais ce résultat n'a aucune proportion avec les sacrifices que s'imposent les diverses sociétés bibliques. Elles n'entretiennent pas moins de 282 prédicateurs, 150 maîtres d'école, 115 professeurs d'instituts secondaires, 7 professeurs d'écoles théologiques. Elles distribuent chaque année plusieurs centaines de mille volumes ; elles publient onze journaux.

Quoi qu'on puisse faire, l'Italie restera terre catholique, et la vraie foi résistera à toutes les tentatives.

La congrégation des Indulgences a rendu tout récemment un décret par lequel Sa Sainteté le Souverain Pontife accorde 300 jours d'indulgence, à gagner une fois par jour, à tous ceux qui réciteront, d'un cœur contrit, la prière suivante, tirée des *Exercices* de saint Ignace :

“ Mon Dieu, je vous consacre toute ma liberté, ma mémoire, mon intelligence et ma volonté. Tout ce que je possède me vient de vous. Je le remets en vos mains et ne veux m'en servir que suivant votre volonté. Accordez-moi seulement votre amour et votre grâce, et ainsi je suis assez riche et ne demander rien autre chose.”

CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ ET PROVINCIALE.

Par décision de S. Grandeur Mgr de Montréal, M. Joseph Coderre est nommé vicaire à Sainte-Cunégonde.

ORDINATION.—A l'Assomption le 2 septembre 1883, par S. G. Mgr. l'Evêque de Montréal :

Tonsure.—MM. E. Lachapelle, J. Forest, N. Jacques, D. Picotte, T. Racette, E. Tellier-Lafortune, Montréal.

Ordres moindres.—MM. E. Morin, E. Cadot, S. Laporte, E. Contant, J. Marchand, Montréal.

Sous-diaconat.—MM. J. Kealy, London ; E. Bourret, T. Gravel, E. Dé Guise, Trois-Rivières.

Diaconat.—MM. D. Tellier-Lafortune, O. Joly, F. X. Lavallée, Montréal ; E. Tessier, J. Jourdain, L. Bergeron, Trois-Rivières.